

(1)

(N° 190.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1852-1853.

Crédit spécial de 4,880,000 francs au Département des Travaux Publics ⁽¹⁾.

*Amendement présenté par MM. DE LEHAYE, DESMAISIÈRES, MAERTENS, MANILIUS
et T^r KINT- DE NAEYER.*

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au Ministère des Travaux Publics, pour le service des chemins de fer de l'État, *et pour l'achèvement des canaux de Schipdonck et de Selzaete :*

1° Comme au projet de la section centrale.

2° Id.

3° Id.

4° Id.

5° Id.

6° *Achèvement des canaux de Schipdonck et de Selzaete* . . fr. 3,400,000

(1) Projet de loi, n° 112.

Rapport, n° 176.
